

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « ENTRE DORE ET
ALLIER »****29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 12 JUILLET 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 12 juillet, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 04 juillet 2022, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	M. Gilles MARQUET
Mme Danielle GRANOUILLET	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Annick FORESTIER	Mme Patricia LACHAMP
M. Alain COSSON	M. Florent MONEYRON
M. Christian BOURNAT	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Catherine MORAND	Mme Michelle CIERGE
M. Guillaume FRICKER	Mme Séverine VIAL
Mme Sylvie ROCHE	M. Yannick DUPOUÉ
M. Romain FERRIER	

Suppléants présents : M. Patrice BLANC, M. Philippe BEAL, M. Michel SEVE

Etaient représentés (procuration) :

M. Daniel PEYNON (à Mme Annick FORESTIER)
Mme Marie-France MARMY (à M. Alain COSSON)
Mme Anne-Marie OLIVON (à Mme Catherine MORAND)
Mme Eliane GRANET (à M. Gilles MARQUET)
M. Cédric DAUDUIT (à Mme Elisabeth BRUSSAT)
M. Jean-Louis DERBIAS (à Mme Nicole BOUCHERAT)
M. René BROUSSE (à Mme Michelle CIERGE)
M. Lucas ANTOINE (à M. Yannick DUPOUÉ)
Mme Laurence GONINET (à M. Michel SEVE)

Etaient absents :

M. Jean-Baptiste GIRARD, M. Patrick GIRAUD, Mme Julie MONTBRIZON, Mme Déolinda DE FREITAS, M. Bernard FRASIAK

VOTE: En exercice : 35 Présents : 24 / Représentés : 9 Votants : 33

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) :

- Sont arrivés en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M. Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : FINANCES – Demande de subvention LEADER pour un point de rafraîchissement à proximité de la voie verte

**HABITAT - DEMANDE DE SUBVENTION LEADER POUR UN POINT
DE RAFRAICHISSEMENT A PROXIMITE DE LA VOIE VERTE**

- VU les statuts de la CCEDA
- VU le « concours d'idées Eaux vives 63 » porté par le CAUE sur la sélection de la commune de Joze ;
- VU le procès-verbal du 16/11/2021 du jury de concours de retenir le projet « Joze, Regarder mon territoire »

L'objectif du concours est de sensibiliser au sujet de l'accès à la baignade, interdite dans l'Allier par arrêté préfectorale, de sensibiliser les élus à la question de l'aménagement de l'eau sur leur commune, d'ouvrir les champs d'exploration sur le sujet pour éviter la banalisation de la réponse à la demande sociale.

Le concours a sélectionné plusieurs site pilotes, et a proposé la commune de Joze, notamment le site de la fontaine qui se trouve aux abords de la future voie verte.

Le site de Joze a été déclaré lauréat du concours avec le projet intitulé « Joze, Regarder mon territoire ».

Le projet portait initialement sur un prototype permettant aux habitants et aux promeneurs de la voie verte de profiter d'un point d'ombre et de rafraîchissement sécurisé. Une réflexion a conduit à demander un projet durable sur le site afin d'apporter des aménagements pour la voie verte.

Financement estimatif (attente d'un deuxième devis) :

Dépenses € H.T		Recettes € H.T	
Maçonnerie	13 250,00€	Leader (80%)	17 888,42€
Système de fontaine	8 600,00€	CCEDA	4 472, 10€
Pompes	460,52€		
Plomberies	50€		
Total	22 360, 52€	Total	22 360, 52€

A ce titre, il est proposé d'autoriser la Présidente à solliciter une subvention LEADER pour le prototype de rafraîchissement de Joze.

Il est demandé au Conseil Communautaire d'approuver la demande de subvention LEADER pour le prototype de rafraîchissement lauréat du concours d'idées Eaux Vives 63.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire APPROUVE la proposition de Madame la Présidente, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 18 juillet 2022

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente